

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 12 (1982)
Heft: 6

Vorwort: Editorial : qu'en pensez-vous?
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Qu'en pensez-vous?

| | |
|---|----|
| A. Besson: la réussite par les plantes | 1 |
| Paris au fil du temps | |
| Quand les murs nous parlent | 5 |
| Musiciens sur la sellette: Bruckner | 6 |
| Chatchien & C ^{ie} Sœur marmotte, dormez-vous? | 7 |
| Conseils du médecin: La douleur (suite) | 9 |
| Echos des montagnes: Transhumer | 11 |
| Les assurances sociales | 12 |
| Les trésors de Jean-Pierre Cuendet | 13 |
| Votre argent | |
| Questions-réponses | 15 |
| La gym du 3 ^e âge | 17 |
| Message œcuménique | 17 |
| Genève, vie sociale | 18 |
| Les jeux d'«Aînés» | 20 |
| Les pages de Pro Senectute | 23 |
| SOS consommateurs | |
| Vente par correspondance | 27 |
| Chronique du MDA | 28 |
| Les plantes d'intérieur | 28 |
| Courrier des lecteurs | 30 |
| Petites annonces classées | 31 |
| Notre page de mots croisés | 32 |
| Travaux à l'aiguille, recette, humour... | |

L'autre jour, me promenant dans le charmant village de Romanel-sur-Morges, je faillis être renversé, mieux: catapulté par une vieille bagnole de sport — elle eut jadis son heure de beauté — pilotée par un inconscient, en pleine localité à au moins 110 à l'heure... Le village n'est pas grand, mais il y a des croisements, des chemins avec des enfants et des animaux. Dieu qu'il allait vite, cet écervelé, jouant avec la vie des autres et la sienne propre! Espérait-il qu'on l'admire, qu'on l'applaudisse, qu'on le considère l'égal d'un de ces merveilleux champions de formule I ou II qui, sur les circuits, accomplissent des prouesses au péril de leur vie? Le fait est qu'à Romanel-sur-Morges il y eut miracle. Personne, exception faite de votre serviteur, n'était dans son champ d'action. Il n'y eut donc pas d'accident, pas de sang sur le macadam ce jour-là. Mais si l' amateur d'émotions fortes persiste, s'il continue de céder à ses pulsions, il est certain qu'un jour il se ratatinera, dans le meilleur des cas, contre un mur.

En Suisse, la signalisation est particulièrement soignée. On sait que la traversée de la plupart des localités doit se

faire à 60 à l'heure au maximum. Des panneaux nous avertissent des dangers, des croisements, des défauts de la chaussée. Par respect pour la vie d'autrui il faut obéir, même si aucun gabelou n'est en vue. La densité de la circulation ne cesse de croître. Chaque année la route est plus dangereuse. Notre pays, comme ses voisins, s'est doté d'un excellent réseau d'autoroutes où le 130 est permis, ce qui constitue déjà une agréable vitesse. Mais que dire de ces cinglés qui, traversant en trombe un paisible village, se croient sur l'autoroute?

Eh bien! direz-vous sans doute, c'est bien simple: j'estime que la généralisation du 50 à l'heure dans les localités serait une excellente chose. Pour une sécurité accrue de la population et pour celle, également précieuse, des conducteurs. Même de ceux qui se conduisent en chauffards et qui passent si vite en faisant hurler leur moteur qu'il est impossible d'avoir le temps de relever leur numéro minéralogique... Quel est votre avis, chers lecteurs?

AÎNÉS

Prière instante à nos abonnés

Ne payez pas votre abonnement avant d'avoir reçu l'avis de renouvellement qui vous sera adressé au moment voulu. Vous simplifierez le travail de notre administration. Nous en remercions!

Administration
Yves Debraine

Rédaction
Georges Gyax

Secrétariat
Isabelle Capt

Editeur
Société coopérative «Aînés»
Président:
Claude Badel, Romanel
Vice-président:
François-Xavier Charles
Genève

Imprimeur
Presses Centrales Lausanne S.A.

Régie des annonces

Pour la Suisse romande:
Annonces Suisses S.A., «ASSA»
Place Bel-Air 2, 1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Pour la Suisse allemande et le Tessin:
Media-Agentur, Rolf Müller
Case postale 371, 8027 Zürich
Téléphone 01/202 33 93/94

Comité de fondation

D^r L.-M. Bircher
Claude Badel
Marc Guignard
† Bernard Peitrequin

Abonnements

Fr. 23.— par année
Etranger Fr. 27.—

Toute reproduction des textes ou photos interdite sans accord préalable avec la Rédaction